

*Transports aériens*

En réorganisant le transport aérien régional, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il y ait à la fois concurrence et coopération entre les transporteurs régionaux et nationaux. Ainsi, la concurrence peut s'exercer en matière de routes et la coopération en matière d'horaires, l'objectif principal demeurant un service efficace à un coût raisonnable. Monsieur le président, la semaine dernière j'avais le plaisir de discuter assez précisément de ce problème avec des représentants de la société économique de Miramichi et des représentants de Chatham qui se plaignaient, par exemple, du fait qu'il n'y a pas de coordination entre les horaires de EPA en ce qui concerne les vols de Chatham à Fredericton pour qu'il puisse y avoir correspondance avec Air Canada vers Montréal. Alors je pense qu'il y a une grande place pour une amélioration de la collaboration entre les compagnies aériennes et aussi une grande place pour la concurrence.

Monsieur le président, il y a un autre élément que je voudrais signaler et que le chef de l'opposition a mentionné dans son intervention, c'est son air scandalisé lorsqu'il a parlé des opérations de Canadair et de De Havilland. On aurait pu croire que le leader de l'opposition était jaloux des succès sans précédent remportés par Canadair et j'aurais bien aimé qu'il s'adresse aux 500 ouvriers spécialisés et techniciens de Canadair pour leur dire qu'il croyait qu'il était grand temps qu'on remette à l'entreprise privée cette grande entreprise d'État qui connaît des succès sans pareil. Il a oublié de mentionner également le rôle du gouvernement dans l'expansion de la compagnie Fleet dans le Sud de l'Ontario, qui fabrique des pièces pour les avions de patrouille à long rayon d'action, il a oublié de mentionner que, grâce à l'intervention du gouvernement en l'espace de quelque 18 mois, le nombre d'employés a pu passer de 200 à 1,000.

De vouloir tout sacrifier au nom du principe de la libre entreprise et de la concurrence dans ce pays, je crois, comme je le disais au début, que c'est faire fi de toute l'histoire de notre pays qui s'est développé tout d'abord, si l'on remonte à l'origine des chemins de fer, grâce au Canadien National, et aussi, bien sûr, parce qu'on peut maintenir l'originalité de l'histoire du Canada, justement en ayant maintenu un fort réseau d'État dans le domaine des entreprises tout en favorisant également un réseau d'entreprises privées qui pouvait lui aussi faire des profits.

Alors je pense que la motion qui nous a été présentée aujourd'hui doit être rejetée par tous mes collègues, sans équivoque.

Je crois que nous avons relevé aujourd'hui, dans le discours de l'honorable chef de l'opposition officielle, les plus flagrantes contradictions qu'on pouvait espérer de la part d'un parti qui s'attend, bien à tort, monsieur le président, à prendre notre place. D'une part, on dit qu'il ne faut pas que les compagnies aériennes nationales prennent les routes régionales, et d'autre part, on se plaint parce que les compagnies aériennes nationales se sont retirées d'une ville comme Bagotville, et qu'on n'est pas capable de dire si les compagnies nationales ou la compagnie nationale, en ce cas-ci, Air Canada, se retirera des villes du nord de l'Ontario. Je pense, monsieur le président, que ce n'est pas en parlant des deux côtés de la clôture, comme l'a fait le leader de l'opposition aujourd'hui, qu'on en arrivera à une politique sensée dans le domaine du transport aérien.

[M. LaPointe.]

La politique actuelle du gouvernement vise à continuer à avoir deux grands transporteurs régionaux et deux grands . . .

● (1742)

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Comme il est 5 h 45, je dois, aux termes de l'article 58(9) du Règlement, interrompre les délibérations et mettre aux voix sur le champ toute motion nécessaire pour trancher la question dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion inscrite au nom du chef de l'opposition (M. Clark). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** Adoptée.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Qu'on appelle les députés. (La motion de M. Clark, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 9)

POUR  
Messieurs

Alexander	Hare	Muir
Alkenbrack	Hargrave	Munro
Andre	Hees	(Esquimalt-Saanich)
(Calgary-Centre)	Hnatyshyn	Murta
Baker	Holmes	Neil
(Grenville-Carleton)	Howie	Nielsen
Cadieu	Huntington	Nowlan
Caouette	Hurlburt	Oberle
(Villeneuve)	Janelle	Paproski
Clark	Jarvis	Parker
(Rocky Mountain)	Jelinek	Patterson
Clarke	Jones	Pigott (M <sup>me</sup> )
(Vancouver Quadra)	Kempling	Ritchie
Coates	Knowles	Roche
Corbett	(Norfolk-Haldimand)	Rondeau
Cossitt	Korchinski	Rynard
Crosbie	Lambert	Schellenberger
(Saint Jean Ouest)	(Edmonton-Ouest)	Scott
Crosby	Laprise	(Hamilton-Wentworth)
(Halifax-East Hants)	La Salle	Scott
Crouse	Lawrence	(Victoria-Haliburton)
Darling	MacDonald	Shymko
de Cotret	(Egmont)	Siddon
Dick	MacDonald (M <sup>lle</sup> )	Smith
Dinsdale	(Kingston	(Churchill)
Elzinga	et les Îles)	Stanfield
Epp	MacKay	Stevens
Forrestall	Macquarrie	Stewart
Fraser	Malone	(Marquette)
Friesen	Masniuk	Towers
Gauthier	Mazankowski	Wenman
(Roberval)	McCain	Whiteway
Gillies	McCrossan	Whittaker
Grafftey	McGrath	Wise
Halliday	McKenzie	Wooliams
Hamilton	McKinley	Yewchuk—93.
(Qu'Appelle-Moose	McKinnon	
Mountain)	Mitges	
Hamilton		
(Swift Current-		
Maple Creek)		